

Indemnité transport non remboursée par l'employeur

Par ninaa, le 10/03/2014 à 10:02

bonjour,

j'ai commencé à travailler depuis avril 2012 et je n'ai reçu aucune indemnité transport jusqu'à aujourd'hui en sachant que j'ai un pass navigo zone 1-4, mon employeur refuse de payer en disant qu'il n'est pas obligé.

je voulais donc savoir s'il dit vrai et comment dois-je faire pour qu'il me paie si j'ai le droit. merci

cordialement

Par Lag0, le 10/03/2014 à 13:05

Bonjour,

L'employeur a bien obligation de vous rembourser la moitié de vos abonnement aux transports en commun.

Lui fournissez-vous chaque mois un justificatif?

Voir ce dossier:

http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/remuneration,113/la-prise-en-charge-des-frais-de,9185.html

Par kinaa, le 12/03/2014 à 10:46

bonjour

merci pour votre réponse. non je ne lui ai jamais fourni de justificatif dans la mesure oú il m a dit qu il ne me rembourserai pas vu qu il n avais pas cette obligation. Du coup, je n ai même pas garder tous mes justificatifs.

merci

cordialement